



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afrique

Question au Gouvernement n° 2564

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Marie-Hélène Aubert, pour le groupe RCV.

Mme Marie-Hélène Aubert. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et concerne la politique africaine de la France, car aucun sujet n'appartient à un quelconque domaine réservé.

Demain, 17 janvier, s'ouvre à Yaoundé, capitale du Cameroun, le sommet franco-africain des chefs d'Etat et de gouvernement. Cette grand-messe accueillera malheureusement encore trop de dirigeants de régimes bien peu démocratiques et autres dictateurs de pays producteur, de pétrole.

M. Didier Boulaud. L'opposition s'en va ! L'Afrique ne l'intéresse pas !

Mme Marie-Hélène Aubert. Ce énième sommet, qui aura pour thème la mondialisation, ne pourra faire l'impasse sur la situation plus critique que jamais qui affecte l'Afrique subsaharienne et Madagascar, où plus de 220 millions de personnes vivent aujourd'hui avec moins d'un dollar par jour.

M. Didier Boulaud. L'opposition s'en va quand on parle de l'Afrique !

M. le président. Mes chers collègues, les questions ne sont pas terminées. Je vous invite à regagner vos places ou à sortir rapidement.

Veuillez poursuivre, madame Aubert.

Mme Marie-Hélène Aubert. La dette de ces pays a triplé en seize ans. L'environnement y subit de graves dommages. L'échec des politiques de la Banque mondiale et du FMI s'y confirme, suscitant au sein de ces organismes un débat salubre mais trop tardif. Plus récemment, des affaires concernant des ventes d'armes ont défrayé la chronique et montré, que, pour le moins, la transparence et le contrôle de notre coopération avec ces pays doivent être renforcés d'urgence.

Monsieur le Premier ministre, quelles mesures le Gouvernement entend-il proposer à Yaoundé en vue de promouvoir à la fois le véritable assainissement des relations franco-africaines qui s'impose et la relance de celles-ci sur des bases nouvelles, comme le propose d'ailleurs fort utilement le Haut Conseil de la coopération, que vous avez vous-même mis en place ? Quel sera le volume des moyens alloués à l'indispensable coopération franco-africaine et quels mécanismes seront mis en place pour contrôler plus efficacement ces sommes ? Enfin, la France entend-elle définir des critères politiques et éthiques dans son soutien aux pays africains et ses échanges commerciaux avec eux, notamment pour les ventes d'armes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes. Madame la députée, comme vous l'avez indiqué, le sommet franco-africain s'ouvre demain à Yaoundé, ce qui explique d'ailleurs l'absence d'Hubert Védrine et de Charles Josselin, qui participent dès aujourd'hui à la réunion ministérielle préparatoire à cette conférence, le Président de la République partant demain.

A la veille de ce sommet, le vingt et unième, vous comprendrez que je ne puisse vous répondre qu'en vous rappelant les principes qui fondent désormais la politique africaine de la France.

C'est d'abord la solidarité, puisque notre coopération avec ces pays reste l'une des plus importantes au monde. Nous leur consacrons près de 35 milliards de francs, soit 55 % de l'aide publique bilatérale française.

C'est ensuite la non-ingérence et la transparence; vous avez prononcé le mot et une page a bel et bien été tournée, comme l'atteste l'ampleur de la réforme de la coopération voulue par le Premier ministre et mise en

oeuvre, notamment, par Charles Josselin. L'ambition du Gouvernement étant de rompre avec ce que d'aucuns appelaient la «diplomatie parallèle», c'est désormais un autre dialogue, fondé sur un partenariat de confiance, des projets et une transparence accrue, qui nourrit notre coopération avec l'Afrique.

J'ajoute que le fait que l'ensemble des pays du continent africain soient invités au sommet franco-africain de Yaoundé montre également que nous avons tourné le dos à ce que l'on appelait jadis le «pré carré».

Enfin, dans le cadre des accords euro-africains de Cotonou, des procédures ont été mises en oeuvre pour contrôler notre coopération et la suspendre lorsque la situation politique du pays l'exige.

Tels sont nos principes: solidarité, non-ingérence mais sans indifférence, exigence enfin. C'est donc le message que nous adresserons, à Yaoundé encore, à nos partenaires africains, avec lesquels nous continuons et continuerons d'entretenir des relations privilégiées. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Aubert](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2564

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2001, page 388

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 janvier 2001